

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Creation sentier piétonnier joignant chemin d'exploitation n°6 rue des genets	Commune	1949
2	Creation sentier piétonnier joignant le lotissement des coteaux au chemin n°75	Commune	1949
3	Creation sentier entre lot des coteaux rue du château petit Saint-Urchaot	Commune	737
4	Reservation terrain pour extension station de traitement niveau parcelle 118a	Commune	13820
6	Reservation pour améliorer la desserte du village de Kerivignou	Commune	287
7	Creation sentier piétonnier permettant relier zone commerciale bourg à Kerpuco	Commune	91
8	Creation liaison permettant de relier voie douce existante zone Sud de Nerijs	commune	1082
9	Reservation pour aménagement d'un rond-point	commune	1250
10	Reservation pour aménagement d'un rond-point	commune	110
5a	Creation d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	1784
5b	Creation d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	4212
5c	Creation d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	10236
5d	Creation d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	16931

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal le 02 décembre 2024
 Le Maire,
 Pierrick NEVANNEN

Légende

ZONAGE

- Secteurs Ua
- Secteurs Ub et Uc
- Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, ZAU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Uj, Up)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Zones humides (Nzh-Azh)

PRESCRIPTIONS

- Petit patrimoine
- Immeuble intéressant
- Arbre remarquable
- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries
- Talus ou haie à préserver
- Petit patrimoine
- Voie, chemin, transport public à conserver ou à créer
- Élément de continuité écologique et trame verte et bleue
- Condition de desserte
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

- AC4 : Périmètre du Site Patrimonial Remarquable
- PM1 : PPRI - Zones naturelles à sauvegarder
- PM1 : PPRI - Zones urbaines à risques fort
- PM1 : PPRI - Zones urbaines à risque modéré

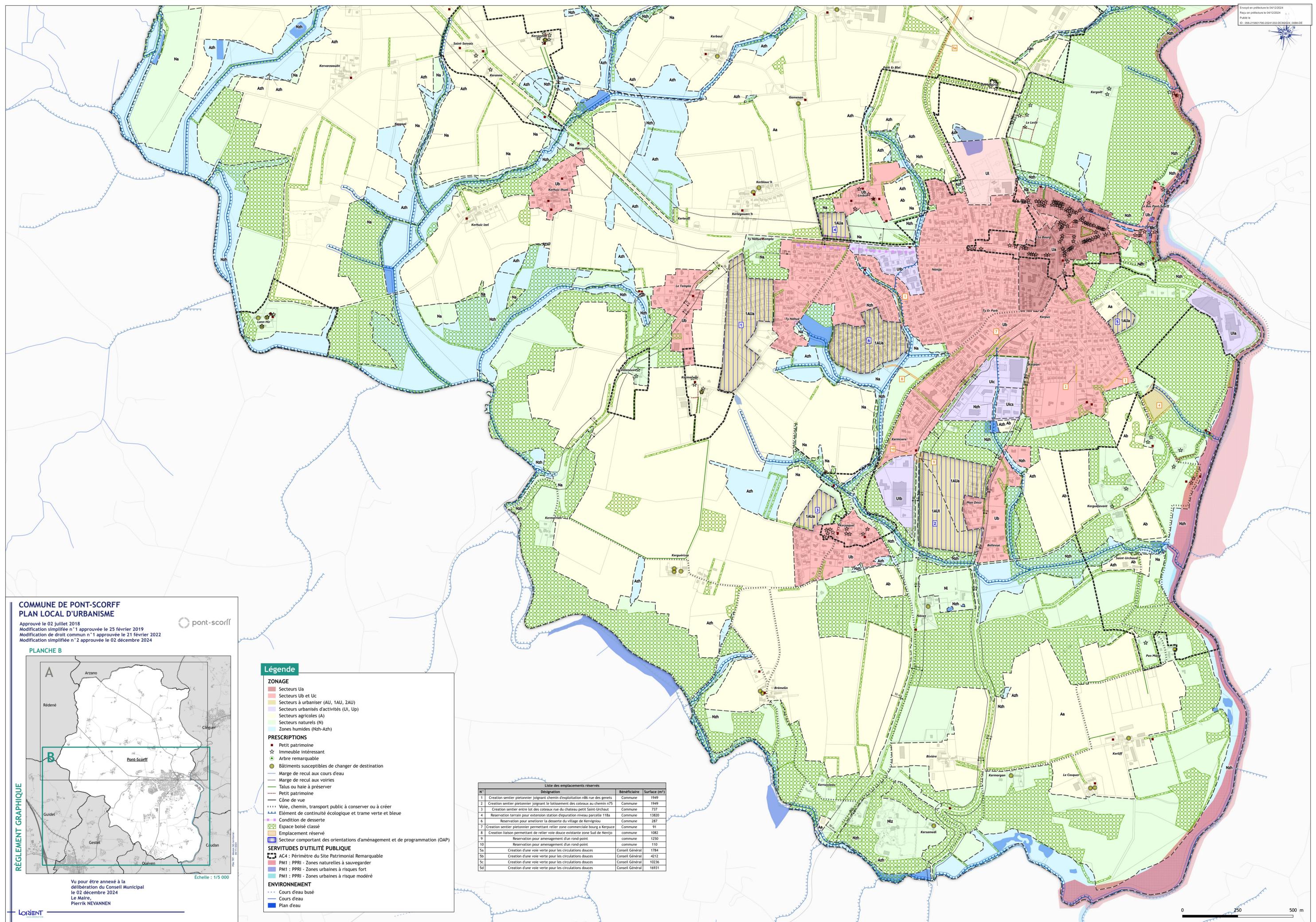
ENVIRONNEMENT

- Cours d'eau busé
- Cours d'eau
- Plan d'eau

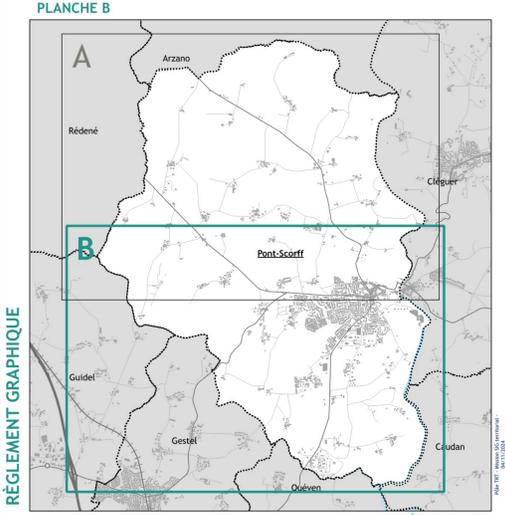
RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Lorient





COMMUNE DE PONT-SCORFF
PLAN LOCAL D'URBANISME
 Approuvé le 02 juillet 2018
 Modification simplifiée n°1 approuvée le 25 février 2019
 Modification de droit commun n°1 approuvée le 21 février 2022
 Modification simplifiée n°2 approuvée le 02 décembre 2024



RÈGLEMENT GRAPHIQUE

- Légende**
- ZONAGE**
- Secteurs Ua
 - Secteurs Ub et Uc
 - Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, ZAU)
 - Secteurs urbanisés d'activités (U, Up)
 - Secteurs agricoles (A)
 - Secteurs naturels (N)
 - Zones humides (Nzh-Azh)
- PRESCRIPTIONS**
- Petit patrimoine
 - ☆ Immeuble intéressant
 - ▲ Arbre remarquable
 - Bâtiments susceptibles de changer de destination
 - Marge de recul aux cours d'eau
 - Marge de recul aux voiries
 - Talus ou haie à préserver
 - Petit patrimoine
 - Côte de vue
 - Voie, chemin, transport public à conserver ou à créer
 - Élément de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Condition de desserte
- SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE**
- AC4 : Périmètre du Site Patrimonial Remarquable
 - PM1 : PPRI - Zones naturelles à sauvegarder
 - PM1 : PPRI - Zones urbaines à risques fort
 - PM1 : PPRI - Zones urbaines à risque modéré
- ENVIRONNEMENT**
- Cours d'eau busé
 - Cours d'eau
 - Plan d'eau

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Création sentier piétonnier joignant chemin d'exploitation r88 rue des genets	Commune	1949
2	Création sentier piétonnier joignant le lotissement des coteaux au chemin n°75	Commune	1949
3	Création sentier entre lot des coteaux rue du château petit Saint-Urchaud	Commune	737
4	Reservation terrain pour extension station d'épuration niveau parcelle 118a	Commune	13820
6	Reservation pour améliorer la desserte du village de Kervigniou	Commune	287
7	Création sentier piétonnier permettant relier zone commerciale bourg à Kerpucé	Commune	91
8	Création liaison permettant de relier voie douce existante zone Sud de Nemjio	Commune	1082
9	Reservation pour aménagement d'un rond-point	commune	1250
10	Reservation pour aménagement d'un rond-point	commune	110
5a	Création d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	1784
5b	Création d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	4212
5c	Création d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	10236
5d	Création d'une voie verte pour les circulations douces	Conseil Général	16931

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal le 02 décembre 2024
 Le Maire,
 Pierrick NEVANNEN



0 250 500 m